



AVIS PUBLIC ADOPTION DE PROJET DE RÈGLEMENT

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné M. Frédéric Marcotte, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté des Sources, qu'un avis de motion, accompagné du **Projet de Règlement 291-2025 encadrant les activités forestières sur le territoire de la MRC des Sources** a été présenté à la séance ordinaire du conseil de la MRC des Sources, tenue le 18 juin 2025 en vue de l'adoption du règlement à une séance subséquente.

Résumé des objectifs

Le projet de règlement propose les objectifs suivants :

- 1) Assurer la conservation de la vocation forestière du territoire ;
- 2) Assurer le développement durable de la forêt en adéquation avec les planifications stratégiques du territoire ;
- 3) Assurer l'applicabilité des dispositions du présent règlement par les instances locales ;
- 4) Permettre la cohabitation harmonieuse entre tous les usagers du territoire forestier ;
- 5) Favoriser la protection des milieux sensibles.

Un exemplaire du **Projet de Règlement numéro 291-2025** sera disponible pour consultation au bureau de votre municipalité. Toute personne intéressée peut également prendre connaissance de ce projet de règlement en se rendant au bureau de la Municipalité régionale de comté des Sources durant les heures d'ouverture.

DONNÉ à Val-des-Sources, ce vingt-cinquième jour du mois de juin de l'an deux mille vingt-cinq (25 juin 2025).

Frédéric Marcotte
Directeur général et greffier-trésorier